



Département des finances et de l'énergie
Departement für Finanzen und Energie

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE AU POSTULAT

Auteurs David Volken, Franziska Biner, Guido Walker et Aron Pfammatter (CVPO)
Objet **Gestion de l'eau en Valais**
Date 13 novembre 2020
Numéro 2020.11.369

Il est reconnu que le changement climatique aura une influence grandissante sur la disponibilité en eau potable. Le canton du Valais a pris conscience de ce défi et a été le premier canton suisse à s'être doté d'une stratégie de l'eau durable, afin d'assurer une gestion optimale de cette importante ressource.

Selon les projections démographiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS), le Valais comptera en 2050 450 000 habitants, ce qui correspond à une augmentation de la population d'environ 15% en 30 ans. Même en cas de recul de la consommation par habitant, les besoins en eau potable vont probablement être plus élevés qu'actuellement. Il semble également clair que les besoins en eau de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme vont eux aussi croître. Comme le proposent les postulants, il est par conséquent important d'analyser les défis liés à l'utilisation de l'eau à des fins multiples et de définir des mesures de planification adaptées. Dans le canton, différentes actions sont actuellement en cours:

- L'élaboration d'une vue d'ensemble systématique des alimentations en eau potable dans les communes valaisannes constitue l'un des objectifs de la stratégie de l'eau mentionnée ci-dessus. Toutes les communes ont donné leur accord à la récolte et à la cartographie des informations y relatives. Afin de garantir l'approvisionnement, une potentielle optimisation de la protection des captages d'eau potable ainsi que leur préservation sont régulièrement examinées.
- En ce qui concerne l'irrigation des cultures agricoles, une optimisation continue de la gestion et des systèmes employés devrait permettre de réduire la quantité d'eau utilisée sans diminuer la productivité. Il est vrai que cela implique d'importants investissements. L'augmentation des températures et les sécheresses estivales vont toutefois contribuer à un accroissement des besoins en eau d'irrigation. Globalement, les besoins en eau dans le domaine agricole ne vont ainsi pas diminuer.
- Le canton a en outre demandé aux communes de tenir compte de la thématique de l'enneigement artificiel dans leur planification hydrologique, en clarifiant les exigences y relatives avec les entreprises de remontées mécaniques et en cherchant des synergies avec d'autres formes d'utilisation dans le cadre de la planification des infrastructures. Une amélioration de la sécurité en matière d'approvisionnement en eau devrait avant tout se faire par le biais de projets intercommunaux. Des discussions entre plusieurs communes concernant la mise en commun de réseaux hydrauliques ont actuellement lieu et plusieurs projets, dont le projet Lienne-Raspille, se concrétisent.
- L'étude de base menée par les Forces Motrices Valaisannes (FMV) sur mandat du département des finances et de l'énergie (DFE) concernant le potentiel de la force hydraulique en Valais favorise pour la première fois une approche interrégionale concernant l'évolution des ressources en eau en fonction des bassins versants et en abordant la problématique du point de vue de la multifonctionnalité de cette denrée. Une telle approche a également été développée dans le cadre d'un projet de la stratégie cantonale de l'eau dans le Val de Bagnes.

Au vu de ce qui précède, il est recommandé d'**accepter le postulat**, étant donné qu'aussi bien l'actuelle que la future gestion des ressources en eau dans le canton du Valais fait, en coordination avec la stratégie de l'eau du canton, l'objet de travaux permanents de la part des services concernés.

- Conséquences au niveau des finances: première étape pour une durée d'environ 5 ans estimée à 2 millions de francs
- Conséquences au niveau du personnel (EPT): 1 EPT réparti entre les membres du groupe de travail de la stratégie de l'eau cantonale.
- Conséquences au niveau de la RPT: -
- Conséquences au niveau de l'administration: augmentation de la charge de travail pour le groupe de travail de la stratégie de l'eau cantonale.

Sion, le 8 septembre 2021